

Encaissement Plus – un service de recouvrement unique /

Vous avez besoin d'un soutien dans vos affaires de recouvrement?

Désormais, vous n'avez plus à vous occuper de vos opérations de recouvrement, qu'il s'agisse de l'établissement laborieux et coûteux de réquisition de poursuite ou de commination de faillite. La Winterthur-ARAG vous décharge de toutes ces tâches, frais compris.

Voici le service exclusif que nous vous proposons:

- recouvrement de créances non contestées
- consultation en ligne relative à la solvabilité des débiteurs

Qu'est-ce que Encaissement Plus?

Encaissement Plus se compose de deux éléments: le premier est une plate-forme en ligne fourni par Teledata qui permet de consulter des informations économiques sur des particuliers et des entreprises (identification, évaluation des risques, recherche sur l'environnement) pour un montant annuel de 200 CHF. Le second consiste dans le recouvrement de créances non contestées. Celui-ci englobe l'encaissement (après l'expiration du délai accordé lors du premier rappel écrit), ainsi que la prise en charge des coûts occasionnés par la procédure de poursuite, de saisie ou la commination de faillite ainsi que les frais de justice. La somme de couverture s'élève à 50 000 CHF par an.

A qui s'adresse Encaissement Plus?

Encaissement Plus s'adresse essentiellement aux petites et moyennes entreprises qui, d'une part, veulent minimiser le risque d'entreprise grâce à un examen des clients et des fournisseurs et, d'autre

part, souhaitent bénéficier d'une aide professionnelle ou être déchargées dans les affaires de recouvrement.

Quelles sont les créances assurées?

Sont assurées les créances non contestées et non prescrites issues de contrats assurés avec les clients, après l'expiration du délai de paiement accordé lors du premier rappel écrit.

Où l'assurance est-elle valable?

Encaissement Plus est exclusivement valable pour les cas juridiques dont le for de poursuite ou de faillite est en Suisse. Vous trouverez sur la plate-forme en ligne, des informations économiques relatives aux personnes physiques et morales domiciliées en Suisse.

Comment se déroule le recouvrement?

Après l'expiration du premier délai de rappel, vous pouvez annoncer le cas auprès du service juridique régional de la Winterthur-ARAG. Le cas est alors étudié et les mesures de recouvrement suivantes sont mises en œuvre. Le recouvrement porte sur la créance en suspens, majorée des intérêts moratoires et de la commission d'encaissement. Après réception du montant dû, la totalité de la créance encaissée, plus les intérêts moratoires (sans la commission d'encaissement), vous est versée. Il n'en résulte aucun coût ni charge supplémentaires pour votre entreprise.

Comment puis-je consulter les informations économiques en ligne?

Pour profiter de ces services, il vous suffit de vous connecter sur la plate-forme de Teledata (lien sur www.winterthur-arag.ch)

au moyen de votre numéro de police et de votre numéro postal d'acheminement. Vous pouvez alors consulter des informations de solvabilité pour un montant limité à 200 CHF par an. Le portail en ligne est disponible en français, en allemand et en anglais.

Quels sont les avantages d'Encaissement Plus?

Encaissement Plus vous offre de multiples avantages:

- Vous ne payez pas de taxe de base (adhésion) pour la consultation en ligne d'informations de solvabilité.
- Vous avez accès aux dernières informations de solvabilité 24 heures sur 24.
- La créance encaissée, intérêts moratoires compris, vous est versée sans frais supplémentaires.
- Vous pouvez économiser des frais de personnel, ainsi que les frais liés à la procédure de poursuite jusqu'à la saisie ou la commination de faillite.

Combien coûte Encaissement Plus?

Encaissement Plus est disponible, en complément de la couverture contractuelle de l'assurance de protection juridique pour entreprises, à partir de 250 CHF par an. Votre conseiller se fera un plaisir de vous soumettre une offre personnalisée.

Optimisez vos coûts et optez vous aussi pour Encaissement Plus.

Contactez-nous et profitez des avantages incomparables de Winterthur-ARAG. Notre représentation régionale vous renseignera volontiers.